



Le livre *L'Insurrection qui vient* a été coté tout entier au dossier, le 31 décembre 2008. Elle est partout dans les questions des policiers de la SDAT, puis des juges. Problème: *L'Insurrection qui vient* n'a pas d'auteur. Qui se cache derrière le «Comité invisible»? Depuis le début, pour les enquêteurs, il ne fait aucun doute qu'il s'agit de Julien Coupat. Mais, dès lors que le livre est devenu la preuve centrale à la fois de l'intention terroriste des mis en examen et de leur rôle dans le sabotage des lignes SNCF, il faut le prouver.



Voilà donc une enquête «antiterroriste» qui va se focaliser pendant des mois sur l'identification de l'auteur d'un livre – autorisé, précisons-le à nouveau.

«Mentionnons avoir procédé à des recherches au sein de l'Internet»

Le 7 janvier 2009, la SDAT se penche ainsi sur une interview de l'éditeur de l'ouvrage (et utilise Google pour justifier de s'y intéresser avec retard):

«Vu les renseignements recueillis concernant le nommé Julien Coupat ayant permis de révéler que l'intéressé serait l'auteur en compagnie de plusieurs de ses proches du pamphlet intitulé *L'Insurrection qui vient* publié aux éditions La Fabrique dirigés par le nommé Eric Hazan, ouvrage signé du « Comité invisible ».

Vu la découverte lors de la perquisition opérée le 11 novembre 2008 (...) à Tarnac (Corrèze), lieu d'interpellation du nommé Julien Coupat, d'une grande enveloppe marron dont le destinataire est « Le Goutailloux Javaud 19170 Tarnac Parti imaginaire – comité invisible » élément saisi et placé sous scellé, élément de nature à déterminer que Le Goutailloux et le comité invisible rédacteur de *L'Insurrection qui vient* sont liés de manière fonctionnelle.



Mentionnons avoir procédé à des recherches au sein de l'Internet et plus précisément sur le moteur de recherche « Google » au moyen des mots clefs « Eric Hazan Coupat Insurrection qui vient la fabrique ». Il ressort de ces recherches que sur un total de 951 résultats le premier d'entre eux pointe vers le site de la radio RMC et est relatif à une interview du nommé Eric Hazan concernant l'ouvrage suscitée et son auteur.

(...) Ce fichier téléchargé sur notre machine, l'écoutons et le retranscrivons comme suit :

« Le journaliste : que dit ce livre ? quelle est la thématique de ce livre ?

Eric Hazan : vous savez c'est pas facile, c'est un livre.., on l'a qualifié de bréviaire anarchiste de.... je sais même pas, de manuel du terrorisme.... En fait c'est un livre de philosophie, un livre de critique sociale et un livre de philosophe, Julien Coupat est un philosophe, c'est pas un spécialiste du sabotage ou des cocktails Molotov, c'est un philosophe, alors il a écrit un livre de philosophie que je ne peux pas vous raconter comme cela en deux minutes c'est compliqué la philosophie. »»

«*En fait c'est un livre de philosophie, un livre de critique sociale et un livre de philosophe, Julien Coupat est un philosophe*»: pour les policiers et le juge cette apposition de phrases est un aveu.

«**Stratégie de nature terroriste**»



E. Hazan

Un mois plus tard, le 16 février, le juge Thierry Fragnoli signe plusieurs «*ordonnances d'autorisation de mise en place d'un dispositif de sonorisation*» lors des parloirs de Julien Coupat, à la Santé. L'une vise le patron de La Fabrique, Eric Hazan:

«Attendu que les investigations en cours sur les faits objets de la présente information concernent les activités d'un groupe constitué autour de Julien Coupat qui s'inscrirait dans une stratégie de nature terroriste au sens des articles 421-1 et suivants du code pénal. Attendu qu'à la suite des déclarations de Julien Coupat, celui-ci refusait de s'exprimer sur les personnes de sa connaissance qui fréquentaient Tarnac, ainsi que sur les véritables auteurs de *L'insurrection qui vient*. Attendu que Eric Hazan, en tant qu'éditeur de cet ouvrage, est nécessairement informé du nom du ou des auteur(s) de cet ouvrage qui semble avoir servi de support idéologique aux auteurs des dégradations des 25 octobre et 7 novembre 2008. Attendu qu'il y a tout lieu de penser que les échanges entre Eric Hazan et Julien Coupat pourraient être utile à la manifestation de la vérité et apporter bien plus d'éléments que les déclarations minimalistes et peu cohérentes de ce dernier. Qu'en conséquence, la mise en place d'un système de sonorisation à la maison d'arrêt de la Santé afin d'enregistrer les conversations de Julien Coupat et de Eric Hazan est justifiée, eu égard à la qualification juridique des



faits.»

Mais ça ne marche pas* :

«L'exploitation de l'enregistrement permet de constater que la qualité sonore ne permet en aucune manière de distinguer la teneur des propos échangés et ce en raison de la configuration des lieux et de différentes contraintes techniques insurmontables, ces impératifs rendant impossible toute retranscription ultérieure.»

«N'a-t-il jamais évoqué parmi ces moyens le sabotage ?»

Alors, le 9 avril 2009, le lieutenant BM et le capitaine AL auditionnent directement Eric Hazan, convoqué à la SDAT, à Levallois-Perret.

Question : Lors de vos discussions, Julien Coupat vous faisait-il partager son travail d'écriture ?

Réponse : Non, on parlait plutôt de ce que j'écrivais moi-même, jamais Julien ne m'a dit qu'il écrivait des textes, on n'en a donc jamais parlé. Le connaissant, si Julien avait écrit un livre, il m'en aurait parlé. Nous parlions parfois de *Tiqqun* [une revue à laquelle Julien Coupat a participé], mais je tiens à préciser que cette revue est un recueil de textes complètement anonymes et collectifs, dont j'ignore totalement les auteurs, car ils sont certainement passés dans plusieurs mains avant leur parution, si bien que j'ignore totalement ce qui revient à Julien Coupat dans ces textes. Je pense que Julien a pu participer à l'élaboration de certains d'entre eux, mais personne ne peut le certifier. Le seul élément en faveur de ma conviction c'est que Julien Coupat a traversé l'espace de pensée et d'énonciation représenté par *Tiqqun*. Je vous précise que *Tiqqun* n'est pas un groupe ou un collectif d'auteurs, mais quelque chose de beaucoup plus informel.

Question : Avez-vous continué à rencontrer Julien Coupat durant les années 2007 et 2008 et dans l'affirmative avez-vous remarqué une radicalisation de sa pensée politique ?

Réponse : Non, pas du tout. Il semblait dire que ce qui se passait au Goutailloux



était de plus en plus positif et intéressant.

Question : Julien Coupat a-t-il évoqué devant vous à l'occasion de vos rencontres les moyens qu'il comptait éventuellement mettre en oeuvre pour l'établissement d'une société plus en adéquation avec sa pensée ?

Réponse : Non.

Question : N'a-t-il jamais évoqué parmi ces moyens le sabotage ?

Réponse : Non, jamais.

«Je ne vois pas pourquoi *L'Insurrection qui vient* peut faire l'objet de questions»

Pas très subtilement, les policiers basculent des sabotages au livre:

Question : Pouvez-vous nous narrer les étapes ayant conduit à l'édition par les Editions de La Fabrique de *L'insurrection qui vient* ?

Réponse : Je veux bien que l'on parle de Julien Coupat d'un côté et d'un autre côté de *L'Insurrection qui vient*, mais je ne veux pas que ce rapprochement dans le fil des questions implique que je reconnaisse Julien Coupat comme l'auteur de ce texte. Dans ces conditions je ne vois pas pourquoi *L'Insurrection qui vient* peut faire l'objet de questions concernant cette affaire. J'assume complètement la responsabilité de ce livre en tant qu'éditeur et s'il contient des passages répréhensibles, il tombe sous le coup de la loi sur la presse et je suis prêt à en répondre.

Question : Il n'est pas question ici de discuter de la légalité des propos figurant dans *L'insurrection qui vient*, mais de comprendre en quoi ce texte a pu ou non être le reflet ou le support d'une pensée ayant pu conduire à des actes de sabotages. En cela, il est important pour l'enquête qu'en tant qu'éditeur vous nous éclairiez sur la paternité de cet ouvrage, d'où notre question concernant le mode d'élaboration de celui-ci. Pouvez-vous nous dire quand a été initié ce projet ?

Réponse : Ce projet a été initié fin 2006, début 2007. Le projet a été classique, comme pour tout livre, les auteurs amènent leur texte, on discute, on corrige et le



texte est publié. Je ne suis pas intervenu sur le titre du livre, mais uniquement sur le contenu du texte. Ce qui me semblait original dans ce livre c'était son ton nouveau, sa fraîcheur, son style. Quant aux auteurs de cet ouvrage, le Comité invisible, j'avais un contrat moral avec eux, visant à préserver leur anonymat, ce procédé n'est pas extravagant, c'est courant dans l'édition. Je refuse donc de vous dire qui sont les auteurs de cet ouvrage.

Question : Lors de la perquisition opérée le 11 novembre 2008 au (...) à Tarnac, lieu d'interpellation de Julien Coupat, a été découverte une grande enveloppe marron ayant pour destinataire est Le Goutailoux Javaud 19170 Tarnac Parti imaginaire - comité invisible, élément placé sous scellé. Comment selon vous expliquer la présence de cette enveloppe sur le lieu d'interpellation de Julien Coupat ?

Réponse : Je n'en ai aucune idée.

Question : Cela ne permet-il pas de présumer l'existence d'un lien entre le Comité Invisible auteur de *L'Insurrection qui vient*, et Julien Coupat?

Réponse : Je n'ai pas d'opinion quant à cette question.

Question : Lors de votre interview donnée le 23 décembre 2008 sur la radio RMC, (...) ne reconnaissez-vous pas ici explicitement que Julien Coupat est l'auteur de *L'Insurrection qui vient* ?

Réponse : Je ne répondrai pas à cette question par oui ou non. J'ai donné énormément d'interview sur ce sujet, autres que celle-ci, qui était techniquement réalisée dans des circonstances impossibles, par téléphone. Je suis choqué que l'on mette l'accent sur cette phrase malheureuse, ce lapsus, alors que j'ai répété à de multiples reprises que ce livre était écrit par des auteurs anonymes.

Question : Si cette phrase était un lapsus, n'auriez vous pas plutôt fait une approximation, une imprécision, plutôt qu'une affirmation ?

Réponse : Ce n'est pas une affirmation mais la conjonction maladroite de deux morceaux de phrases.

Question : Vous nous avez déclaré précédemment : « Jamais Julien ne m'a dit qu'il écrivait des textes, on n'en a donc jamais parlé. » Pourquoi avoir affirmé alors sur RMC que Julien Coupat avait écrit *L'Insurrection qui vient* ?



Réponse : Je vous répète que ces deux segments de phrase ont été maladroitement accolés par moi, ce qui m'a fait dire autre chose que ce que je voulais dire. J'insiste sur les conditions exécrales de cette interview.

«Si l'on va verser ce genre de documents dans cette instruction, cela prouve son bas niveau»

Mais il y a eu plus maladroit qu'Eric Hazan, pendant ces premières semaines d'explosion médiatique de l'affaire: le père de Julien Coupat. Les policiers se sont fait un plaisir de coter au dossier l'une de ses interviews:

Question : Au cours de l'interview du père de Julien Coupat, Gérard Coupat, diffusée le 17 janvier 2009 sur la chaîne de télévision Canal +, ce dernier répond à plusieurs questions du journaliste Thierry Ardisson concernant *L'Insurrection qui vient*, lequel journaliste affirme comme une évidence que Julien Coupat en est l'auteur, en ces termes : « Le bilan qu'il (NDLT : Julien Coupat) fait du capitalisme, c'est exactement ce qu'a fait Sarkozy il y a deux mois quand il s'est retrouvé complètement... »

« Non, non, lisez le bien, c'est trois pages, où il (NDLT : Julien Coupat) dit comment l'insurrection viendra. Si l'on veut bloquer le système pour le changer sans tuer personne, sans qu'il y ait de sang, une des façons de faire, c'est de bloquer des voix de communication. Qu'est ce que font, qu'est ce que font nos pécheurs, cet été. »

Gérard Coupat reconnaît ici implicitement que son fils est l'auteur de *L'Insurrection qui vient*. Ne doit-on pas en déduire que plusieurs personnes connaissaient l'identité de l'auteur qui se dissimulait derrière le nom de Comité invisible ?

Réponse : Je n'ai rien à en penser. Si l'on va verser ce genre de documents dans cette instruction, cela prouve son bas niveau.

<http://www.uneinstructionfrancaise.fragmen-tsduvisible.org/wp-content/uploads/G.Coupat-170109-@-salut-les-terriens-vidéo-Dailymotion.mp4>



Question : Nous vous précisons que Gérard Coupat a été également entendu par nos soins ainsi que par ceux du magistrat mandant, et que les questions relatives à l'identité de l'auteur de *L'Insurrection qui vient* vous concernent directement, en votre qualité d'éditeur.

«De multiples sources indiquant au contraire que Julien Coupat est l'auteur de ce livre»

Pour la paternité du texte, c'est raté, l'éditeur ne lâchera rien. Les enquêteurs tentent alors de lui faire reconnaître sa «parenté» avec les sabotages:

Question : Si vous refusez d'admettre que Julien Coupat est l'auteur de *L'Insurrection qui vient*, comprenez-vous au moins que l'on puisse à la lecture de cet ouvrage opérer des rapprochements avec les faits de sabotages des lignes à grande vitesse commis au cours des nuits du 7 au 8 novembre 2008 et du 25 au 26 octobre 2008 ?

Réponse : Pour moi cette question est sans objet. Je ne me livrerai pas à une explication de texte de ce livre. S'il contient des éléments répréhensibles, il y a pour cela une loi sur la presse. Je refuse de faire l'exégèse de ce livre phrase par phrase avec vous parce que cela n'a rien à voir avec l'affaire dans laquelle je suis témoin.

Question : Pourquoi refuser de répondre à des questions non pas relatives à la légalité de ce texte mais à sa parenté avec les faits de sabotage que nous venons de vous citer ?

Réponse : Depuis le début de cette audition vous tentez de faire l'amalgame entre Julien Coupat, les faits relatifs aux caténaires SNCF et ce livre. Pour moi il s'agit de trois éléments différents sans lien entre eux.

Question : Avez-vous des arguments en faveur de cette affirmation, alors que nous venons de vous lister les éléments de multiples sources indiquant au contraire que Julien Coupat est l'auteur de ce livre ?

Réponse : Non, mais de toute façon c'est à vous et non à moi d'apporter des éléments dans ce dossier.



Question : D'autre part plusieurs passages de ce livre ne font-ils pas directement référence au sabotage des lignes à grande vitesse tel que pratiqué au cours des deux nuits précitées parmi lesquels :

« La métropole c'est un flux d'êtres et de choses. Un courant qui passe par tout un réseau de fibres optiques, de lignes TGV, de satellites, de caméra de surveillance, pour que jamais ce monde ne s'arrête de courir à sa perte.

Prendre un TGV, un RER, un téléphone, pour être déjà là-bas. Cette mobilité n'implique qu'arrachement, isolement, exil.

Précisément parce qu'elle est cette architecture de flux, la métropole est une des formations humaines les plus vulnérables qui ait jamais existé. Souple, subtile mais vulnérable.

...un blocage organisé des axes de communication, et c'est tout le décor qui s'effondre, qui ne parvient plus à masquer les scènes de carnages qui le hantent à tout heure .

... sa structure en réseau, toute son infrastructure technologique de nœuds et de connexions, voudraient mettre la métropole à l'abri des inévitables dysfonctionnements. Le contrôle permanent des flux d'informations, d'hommes et de marchandises doit sécuriser a mobilité urbaine.../... Mais la métropole produit aussi les moyens de sa propre destruction.

A chaque réseau ses points faibles, ses nœuds qu'il faut défaire pour que la circulation s'arrête, pour que la toile implose.

Le premier geste pour que quelque chose puisse surgir au milieu de la métropole, pour que s'ouvre d'autres possibles, c'est d'arrêter son perpetuum mobile.

Le pouvoir ne se concentre plus en un point du monde, il est ce monde même, ses flux.../...ses normes, ses codes et ses technologies. Le pouvoir est l'organisation même de la métropole. Aussi, qui le défait localement produit au travers des réseaux une onde de choc planétaire.



Ce sont de brèves et brutales incursions venues d'ailleurs qui s'attaquent au point de densité maximale des flux métropolitains. Ce sont des traînées de rage qui sillonnent ce désert d'abondance factice, et s'évanouissent. »

Réponse : Je refuse de faire avec vous l'exégèse de ce texte.

«Le témoin anonyme est un mythomane notoire»

Plus tôt dans l'audition, les policiers ont cité l'une de ces « *multiples sources* » qui indiquent que Julien Coupat est l'auteur du livre. Au fond, la seule à le faire de manière directe, et non pas via une interview mal maîtrisée ou un étrange courrier anonyme adressé au « *Parti imaginaire - comité invisible* » à Tarnac et qui contenait selon le procès-verbal de perquisition « *un document format A4 dactylographié dont les premiers termes sont « C'est la guerre - Jihad »* ».

Cette source, c'est T42, qui a assuré aux policiers de la SDAT venus l'auditionner le 14 novembre 2008 que *L'Insurrection qui vient* a été « *finalisée à partir d'une trame écrite par Julien Coupat* », au cours de « *l'été 2007* », c'est à dire... quatre mois après sa publication, en mars 2007. Mais peu importe, il est crédible :

Question : Lors de son audition le témoin anonyme T42 a déclaré de façon explicite que Julien Coupat avait créé le Comité Invisible - Sous-section du parti imaginaire. Maintenez-vous ne pas vouloir nous dire, face à l'accumulation de ces déclarations, que Julien Coupat est l'auteur de *L'Insurrection qui vient* ?

Réponse : Je n'ai pas de commentaire à faire sur le témoin anonyme qui est un mythomane notoire.

Question : Qu'en savez-vous ?

Réponse : Tout le monde le sait.

Tout le monde? Pas encore tout à fait. Mais ça ne saurait tarder.